



**Fédération  
des Travailleurs  
de la Métallurgie CGT**

Case 433 - 263, rue de Paris  
93514 Montreuil cedex

<http://www.ftm-cgt.fr>

Tél : 01.55.82.86.12

Fax : 01.55.82.86.55

@ [revendicatif@ftm-cgt.fr](mailto:revendicatif@ftm-cgt.fr)

Réf : SF/fg

A Montreuil, le 19 Janvier 2017

A l'attention de Monsieur SIRUGUE Christophe  
Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie  
auprès du Ministre de l'Economie et des Finances

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Cela fait maintenant de longues années que l'outil industriel français subit un véritable dépeçage alors que les besoins sont immenses pour répondre aux défis du 21<sup>ème</sup> siècle.

Dans l'indispensable préservation des capacités nationales, dans une logique de développement et de modernisation des équipements et des infrastructures, la CGT récuse une pensée trop souvent véhiculée d'une opposition entre ce que certains nomment "la vieille industrie" et "la nouvelle."

L'industrie forme un tout qu'il convient de penser comme un élément structurant du tissu économique, social, environnemental et culturel au service des besoins des femmes et des hommes sur le territoire national et à l'international.

Cela demande bien sûr une vision dans le cadre des politiques publiques en termes de stratégie et de planification efficaces dans une logique de qualité capacitaire qui se croise avec les propres investissements des acteurs économiques des différentes branches ou filières.

Dans cette optique de cohérence et d'articulation des outils, des savoir-faire et des financements, la place de «la navale» est particulièrement centrale pour le pays à tous points de vue, de la souveraineté économique, sociale, environnementale et de Défense Nationale.

Comment dès lors comprendre, que l'armateur breton "Britanny Ferries" vient de signer une lettre d'intention avec un chantier naval allemand pour la réalisation d'un navire propulsé au gaz naturel liquéfié (GNL) alors que la France possède la technique mais ne la déploie pas ?

Il y a fort à parier que ce navire sera construit grâce aux études de STX France, faites en 2014, financées par des aides étatiques et pourrait bénéficier encore de 80 millions d'€ par l'Etat pour appel à projet concernant les navires du futur.

Pourquoi ne pas construire ce navire à Saint-Nazaire et ainsi sortir de la stratégie commerciale du tout paquebot ?

L'État français possède un tiers du capital des Chantiers de l'Atlantique qui serait à même de réaliser ce navire.

Pourquoi la société d'économie mixte qui finance les projets du groupe Brittany Ferries n'a pas entretenu de rapports avec les services de l'État, la direction de STX France, les collectivités territoriales, notamment les régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire qui, sur d'autres sujets, savent très bien travailler ensemble ?

Qui pourrait admettre qu'une société d'économie mixte bénéficiant des deniers du contribuable participe au développement de l'industrie allemande au détriment de nos bassins d'emplois extrêmement sinistrés, plus de 20% de la population est inscrite à Pole Emploi et recherche un emploi pérenne ?

Cette attention, voire l'appel au soutien, est-il compatible avec la fuite de ce même groupe quand il s'agit de réaliser ses navires sur nos territoires ?

C'est totalement incompréhensible sauf à cacher un modèle peu avouable.

Pour rappel en 2014, Brittany Ferries a bénéficié d'une aide du Programme d'investissements d'avenir de 13 M€ sur ces projets, dont un tiers de subventions et deux tiers d'avances remboursables pour la mise en place de scrubbers sur 4 navires.

Il est dramatique que l'argent injecté ne profite pas à l'industrie française et donc à l'emploi en France. Ce marché a été remporté par STX France et les travaux (mise en place des Scrubbers) ont été effectués en Espagne à SANTANDER au lieu de Brest ou Marseille.

Nous vous demandons de bien vouloir nous apporter les explications en votre possession sur ce dossier stratégique pour notre pays et son équilibre industriel et social.

Veillez accepter, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'expression de notre considération.

Pour la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT



**Stéphane FLEGEAU**  
Membre du Bureau Fédéral  
Responsable de l'activité industrie